

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Société d'une messe. — IV Le dimanche, 18 octobre 1918. — V Correspondance romaine. — VI Le Père Hyacinthe Hudon, de la Compagnie de Jésus. — VII A la Chapelle de la Réparation. — VIII Revue trimestrielle canadienne.

AU PRONE

Le dimanche 27 octobre

On annonce :

La Toussaint, vendredi (pas d'abstinence);

Les vêpres des morts;

Le mois des morts¹;

Le premier vendredi du mois (on dépose le Saint-Sacrement avant les vêpres des morts.

Indulgence plénière, toties quoties, pour tous les fidèles, dans toutes les églises et chapelles, le 2 novembre (à partir de midi le 1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 27 octobre

Messe du XXIII^e dim., semi-double; 2e or. A cunctis, 3e au choix du Célébrant; préf. de la Trinité. — I vêpres, des saints Simon et Jude, 2e cl.; mém. du dim.

Le vendredi 1 novembre

Fête de la TOUSSAINT, double de 1e cl. avec oct.; préf. communie. — Aux II vêpres, aucune mém.

Aux vêpres des morts, on reste assis (après les psaumes) pour le verset, le répons et l'ant. du **Magnificat**; après la répétition de l'antienne du **Magnificat**, on s'agenouille jusqu'après l'oraison.

En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de plété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite à l'église ou de chapelle publique (ou semi-publique pour les personnes vivant sous une règle commune en communauté), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.